



Augmenter les salaires

Une priorité pour toutes et tous !

Tous les salariés du public et du privé partagent une même priorité : à l'augmentation du coût de la vie doit répondre l'augmentation des salaires.

Dans le public, les agents de l'Éducation nationale, les soignants, les travailleurs sociaux..., ont dénoncé, par leurs récentes mobilisations, le déclassement de leurs professions ; ils ont revendiqué la nécessaire revalorisation de leurs missions, essentielles à la vie du pays.

Dans le privé, souvent lors des NAO, notamment dans le secteur industriel par des grèves, des débrayages ont démontré le besoin et la nécessité d'augmenter les salaires.

Dans le même temps, les annonces de bénéfices faramineux des plus fortunés ou des entreprises du CAC40 ont continué : 236 milliards d'euros de plus pour les milliardaires de France pendant la pandémie (rapport Oxfam) !

Le 27 janvier, ce sont plus de 150 000 personnes dans le pays, qui ont répondu à l'appel interprofessionnel et intersyndical.

Nous devons, tous ensemble, continuer à nous mobiliser pour les salaires : il y a une urgence sociale !

La question sociale et salariale s'ancre dans le quotidien des salariés des entreprises et des services.

Pour les salariés du privé et du public, les retraités, les jeunes, les privés d'emploi et les précaires, pour les femmes particulièrement touchées par les bas salaires et les petites retraites : **nous exigeons des augmentations des salaires, des pensions, des minimas sociaux, mais pas au détriment des cotisations sociales, seules sources pérennes de financement de notre protection sociale (santé, chômage, retraite).**

C'est tous ensemble, toutes professions confondues, qu'il faut agir pour obtenir des avancées :

- 10% d'augmentation générale des salaires, retraites, minimas sociaux, pensions et allocations pour tous**
- La hausse du SMIC de 300 euros**
- Pas un minimum conventionnel en dessous du SMIC pour valoriser toutes les grilles à chaque augmentation**
- Rattrapage du point d'indice des fonctionnaires**
- Abrogation de la réforme de l'assurance chômage**
- L'égalité salariale et la revalorisation des métiers les plus féminisés**
- Le RSA pour les moins de 25 ans**

**Jeudi 17 mars 2022 grève et manifestation
10h30 Place Cadelade au Puy en Velay**